



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Délibération du 27 janvier 2017 du Conseil académique restreint aux enseignants-chercheurs

- Vu le code de l'éducation, notamment dans ses articles L.952-6 et L952-6-1
- Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités
- Vu le décret n°84-431 du 06 juin 1984 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs
- Vu l'avis favorable du Conseil académique restreint aux enseignants-chercheurs du 27 janvier 2017 sur la composition nominative des comités de sélection

Le comité de sélection dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours session synchronisée 2017 concernant le poste désigné ci-dessous :

Emploi : 22 MCF 0023

N° galaxie : 4246

Composante : UFR Histoire Géographie

Laboratoire : CREHS

Est composé comme suit :

Président du comité : Sophie-Anne Leterrier

	NOM Prénom	Corps	Etablissement d'origine	CNU ou discipline
Membres internes	CESARI Laurent	PR	Université d'Artois	22
	CHELINI Michel-Pierre	PR	Université d'Artois	22
	LETERRIER Sophie-Anne	PR	Université d'Artois	22
	HACHEZ-LEROY Florence	MCF	Université d'Artois	22
Membres externes	WARLOUZET Laurent	PR	Université du Littoral Côte d'Opale	22
	DAVID François	MCF	Université de Lyon 3	04
	MARIN Séverine-Antigone	MCF	Université de Strasbourg	22
	MIGANI Guia	MCF	Université de Tours	22

Fait à ARRAS, le 1^{er} février 2017

Le président du conseil académique restreint
aux enseignants-chercheurs



Eric Monffier

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr